

**COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE REGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE DE KARATE
ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Assemblée Générale Elective du 29 novembre 2025

*A remplir obligatoirement par tous les candidats au poste du comité directeur du
représentant des Disciplines Associées
de la ligue régionale Centre-Val de Loire de karaté et disciplines associées et à
retourner par mail*

T.B.O.KARATE@wanadoo.fr

(Date limite d'envoi : 9 novembre 2025 soit 20 jours francs avant les élections)

Candidat au poste réservé aux disciplines associées : ☒ Oui

Nom *: DESSONET

Prénoms *: Jean-christophe _____

Date de naissance *: 11 /08 /1961 _____

Adresse : 4 rue Wresinski 28000 CHARTRES _____

Profession : Chauffeur poids lourd _____

Licence FFKDA n° * 00900857S _____

Nom du club où vous êtes inscrits : Ecole d'arts martiaux et de self-défense de LEVES _____

Fonctions de dirigeant que vous avez déjà occupées au niveau :

Club : secrétaire, trésorier, membre _____

Département : Vice président, secrétaire, membre _____

Zone : _____

Ligue : _____

National : _____

International : _____

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire entraînant l'inéligibilité ? NON _____

Certifié sincère et véritable, le (date) : 26/10/2025 _____

Signature du candidat.



* mentions obligatoires

Lettre de candidature à un poste au Comité directeur de ligue au titre des disciplines associées

Jean-christophe DESSONET
4 rue Wresinski
28000 CHARTRES

Monsieur le Président de la ligue
Centre val de Loire de Karate

Chartres, le 26 octobre 2025

Objet : Candidature au poste réservé aux disciplines associées.

Monsieur le Président,

Notre prochaine assemblée générale (élective) aura lieu le 29/10/2025, à Olivet.

Vous voudrez bien noter, que j'ai l'honneur de présenter ma candidature à un poste de membre du Comité directeur de la Ligue, au titre des disciplines associées.

Mon cursus et mon expérience dans le domaine des arts martiaux constituent des éléments qui peuvent s'avérer utiles pour notre Ligue :

- Début des arts martiaux en 1968 (judo) et karate en 1975.
- Pratique le Kyokushinkai, mais également le Krav-maga et le Yoseikan-budo.
- 7^e dan karate (BEES 2°) ; 4^e dan Aikido (BEES 2°) ; 4^e dan Aikikai, 2^e dan Iaido ; 1^{er} dan judo ; 1^{er} kyu kendo.
- Responsable de formation du 28, ancien jury de brevet d'état, ancien jury région et inter-région (Karate - contact, krav-maga...), membre jury départemental et régional, Arbitre et juge technique régional.
- Ancien membre et secrétaire du codep 28 et vice-président en activité.
- Président fondateur du comité départemental d'Aikido d'Eure et loir (FFAB).
- Membre, secrétaire et trésorier dans plusieurs associations, président délégué d'une section de Iaido, ancien président d'une section de Chanbara.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Jean-christophe DESSONET



**COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE REGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE DE KARATE
ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Assemblée Générale Elective du 29 novembre 2025

*A remplir obligatoirement par tous les candidats au poste du comité directeur du
représentant des Disciplines Associées
de la ligue régionale Centre-Val de Loire de karaté et disciplines associées et à
retourner par mail*

T.B.O.KARATE@wanadoo.fr

(Date limite d'envoi : 9 novembre 2025 soit 20 jours francs avant les élections)

Candidat au poste réservé aux disciplines associées :

☒ Oui

Nom *: PAYEN _____

Prénoms *: Lilian _____

Date de naissance *: 15 février 1980 _____

Adresse : 9, rue Jacqueline Auriol 41500 MER _____

Profession : Agent SNCF à la Réforme _____

Licence FFKDA n° *09064470K _____

Nom du club où vous êtes inscrits : ShinGiTai-Dojo _____

Fonctions de dirigeant que vous avez déjà occupées au niveau :

Club : Président _____

Département : Référent Para-Karaté _____

Zone : _____

Ligue : _____

National : _____

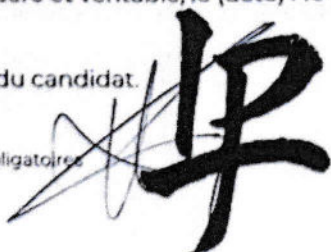
International : _____

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire entraînant l'inéligibilité ? NON _____

Certifié sincère et véritable, le (date) : 10 septembre 2025 _____

Signature du candidat.

* mentions obligatoires



Ce questionnaire, correctement rempli et signé, ainsi que la lettre de candidature doivent être adressés par mail de la ligue Centre Val de Loire. L'absence de tout document ainsi que toute réponse reconnue inexacte ou incomplète, pourront entraîner le rejet de la candidature.

NB : date limite d'envoi des candidatures : **9 novembre 2025** (date réception du mail faisant foi.)

RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES ET REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

Les membres du comité directeur sont élus au scrutin secret par l'assemblée générale, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. Le mandat du comité directeur expire au plus tard le 31 octobre qui suit les derniers Jeux olympiques d'été. Les postes vacants au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante.

Le nombre des postes vacants est arrêté à la fin de la saison (31 août) ou ultérieurement en tant que de besoin. Il est immédiatement communiqué aux membres de la ligue régionale. L'appel à candidature est également mentionné sur le site Internet de la ligue régionale.

Les candidats doivent être en possession de 3 licences FFKDA, consécutives ou non, dont celle de la saison sportive en cours, et être âgés de 18 ans révolus.

Ils doivent également, au jour de leur candidature et pendant toute la durée de leur mandat, être licenciés au titre d'un club affilié ayant son siège sur le territoire de la ligue régionale ou comité départemental.

Ne peuvent être élus au comité directeur :

1°) Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;

2°) Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

3°) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

4°) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une interdiction d'exercer toute activité administrative au sein d'une fédération agréée, ou de l'un de leurs membres, ou de prendre part à toute autre activité organisée par une fédération sportive ou l'un de leurs membres, en application de la législation relative à la lutte contre le dopage.

Le comité directeur est élu au scrutin plurinominal majoritaire à un tour.

Sont élus dans la limite des postes disponibles dans chacun des collèges les candidats ayant obtenu la majorité relative des suffrages valablement exprimés. Sont seuls élus les candidats ayant obtenu au minimum un tiers des suffrages valablement exprimés. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Les fonctions de président d'une ligue régionale et de président d'un comité départemental ne sont pas cumulables entre elles. Elles ne peuvent être exercées que par un élu titulaire d'une licence au titre d'une association. Les membres du comité directeur de ces organismes ne peuvent être rémunérés par la ligue régionale ou par une zone interdépartementale ou un comité départemental ayant son siège dans le ressort géographique de la ligue régionale concernée.

Les membres du bureau directeur de ces organismes ne peuvent être rémunérés par :

☐ La ligue régionale, ou le comité départemental concerné,

☐ Une société, entreprise ou établissement dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la ligue régionale, ou du comité départemental concerné ou des associations et établissements affiliés à la fédération dans le ressort géographique de ces organismes.

Pour les élections les candidatures doivent être envoyées ou remises au siège de la ligue régionale 20 jours francs avant le jour fixé pour ces élections ; passé ce délai aucune inscription ni aucune modification ne sera recevable. Le dépôt des candidatures se fera soit par remise d'une lettre contre récépissé, soit par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège de la ligue régionale.

Toute candidature devra comprendre :

1) Une lettre personnelle de candidature datée et signée ;

2) Un formulaire FFKDA type dûment renseigné ;

La non-production d'une quelconque de ces pièces, leur envoi après la clôture des candidatures ou des renseignements donnés manifestement erronés entraîneront le rejet de la candidature.

Ce formulaire peut faire l'objet d'une diffusion de la part de la ligue régionale Centre-Val de Loire auprès de ses membres afin d'informer les votants sur les candidats.

Lilian PAYEN

9, rue Jacqueline Auriol

41500 Mer

Tél. : 07 66 86 67 97

E-mail : lilian.payen-karate@outlook.fr

10 septembre 2025

À l'attention de
Monsieur le Président
Ligue Centre-Val de Loire de Karaté
et Disciplines Associées

Objet : Candidature au poste de Représentant des Disciplines Associées au sein du Comité Directeur

Monsieur le Président,

En tant que pratiquant en Para-Karaté, je souhaite aujourd'hui m'impliquer dans le développement et la valorisation de notre Ligue. C'est pourquoi je vous adresse ma candidature au poste de **Représentant des Disciplines Associées** au sein du Comité Directeur de la Ligue Centre-Val de Loire de Karaté et Disciplines Associées.

Mon parcours au sein des arts martiaux et disciplines associées m'a permis d'acquérir une solide expérience, tant sur le plan technique que pédagogique et organisationnel. Actuellement **référént Para Karaté au sein du Comité Directeur du Loir-et-Cher**, labélisé Niveau OR pour l'accueil des pratiquants en situation de handicap, j'ai à cœur de promouvoir l'inclusion et de mettre en valeur toutes les formes de pratique. Je suis particulièrement attaché aux valeurs de respect, de transmission et de cohésion, qui sont au cœur de nos disciplines.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à :

- **Promouvoir** les disciplines associées et renforcer leur visibilité auprès des pratiquants et du grand public ;
- **Représenter** les clubs et leurs besoins, en veillant à une écoute active et un dialogue constructif ;
- **Favoriser les échanges** entre les différentes disciplines, afin de renforcer l'unité et le dynamisme de notre Ligue ;

- **Organiser des stages multi disciplines** afin de faire connaître toutes les formes de pratiques ;
- **Organiser des compétitions** de disciplines associées, il est primordial que tous les adhérents qui le souhaitent puissent faire de la compétition dans leur discipline.

Convaincu que mon expérience et ma motivation pourront être mises au service de la Ligue et de ses membres, je serais honoré de contribuer, aux côtés du Comité Directeur, au développement harmonieux et ambitieux de nos disciplines associées.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

Lilian PAYEN

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'LP' monogram.